

MARATHON SEINE-EURE 2024

DIMANCHE 20 OCTOBRE SEMI-MARATHON

28€ jusqu'au 31 Mai 2024

34€ du 1er Juin au 30 Août 2024

38€ du 1er Septembre au 20 Octobre 2024

Chèque à l'ordre de l'AMSE - BP518 - 27105 Val de Reuil Cedex



Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / (jj/mm/aaaa) (accessible aux personnes nées en 2003 ou avant)

Sexe : Homme Femme

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

J'accepte de recevoir la Newsletter du Marathon Seine-Eure par mail : OUI NON

Nom du Club / Association / Entreprise :

Club affilié FFA : oui non N° Club :

Licence (uniquement FFA) N°

N° PPS (pps.athle.fr) :

| | |
|--|--|
| Marathon : 28€ jusqu'au 31Mai 2024 | |
| Marathon : 34€ du 1er Juin au 30 Août 2024 | |
| Marathon : 38€ du 1er Septembre au 20 Octobre 2024 | |
| OPTION DOSSARD & MÉDAILLE | |
| Envoi dossard par courrier : 12€ | |
| Personnalisation de votre médaille : 8€ | |
| DISPOSITIF COVID19 - EN CAS D'ANNULATION (Obligatoire) | |
| <input type="checkbox"/> A. J'opte pour la garantie annulation (voir règlement) : 10€ | |
| <input type="checkbox"/> B. J'opte pour le report de mon inscription en 2025 (gratuit) | |
| <input type="checkbox"/> Je ne souscris ni à l'option A, ni à l'option B | |
| TOTAL : | |

Signature du responsable

Données personnelles : En vous inscrivant aux épreuves du Marathon Seine-Eure 2024, vous acceptez la récolte et le traitement d'informations personnelles. Pour toute demande d'anonymisation, rectification ou suppression de données personnelles, merci de nous contacter via marathon-seine-eure.fr/RGPD

Droit d'image : j'autorise les organisateurs du marathon à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au Marathon, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, en France et pour la durée la plus longue prévue par la loi et les règlements en vigueur.

Votre dossier ne sera pris en compte qu'à réception du chèque d'inscription et de la photocopie d'une licence sportive Athlé Compétition délivrée par la FFA. Cette Licence devra être en cours de validité le jour de la course.

Pour les non licenciés, joindre le certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an (au jour de la course) ou de sa photocopie. Les mentions «athlétisme» (ou «course à pied») et «compétition» sont toutes deux impératives sinon le certificat médical n'est pas recevable.